

**SCC FRANCE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 86.330.559,82 Euros**  
**Siège social : 96 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre**  
**424.982.650 RCS Nanterre**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 31 MARS 2025**

**DEUXIEME RESOLUTION**

**Nomination d'un nouveau directeur général ; détermination de ses pouvoirs**

L'assemblée générale nomme en qualité de directeur général, Monsieur Gaël MENU, pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

L'assemblée générale décide que les pouvoirs de Monsieur Gaël MENU sont ceux fixés par l'article 16 des statuts et qu'il pourra représenter la Société, notamment vis-à-vis des autorités et des institutions représentatives du personnel.

En accord avec le Président, l'assemblée générale décide que Monsieur Gaël MENU, en sa qualité de directeur général, sera en charge, plus spécifiquement, des activités opérationnelles de la Société et des sociétés affiliées, à l'exclusion de tous pouvoirs financiers et bancaires.

Sans que ces limitations soient opposables aux tiers, l'assemblée générale décide en outre que Monsieur Gaël MENU sera soumis à la limitation des pouvoirs prévue à l'article 16.4 des statuts.

Monsieur Gaël MENU remercie l'assemblée générale de la confiance qui lui est accordée et déclare n'être frappé d'aucune interdiction ou incapacité lui empêchant l'exercice de ces fonctions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant le droit de vote.*

**Certifié conforme**

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

